

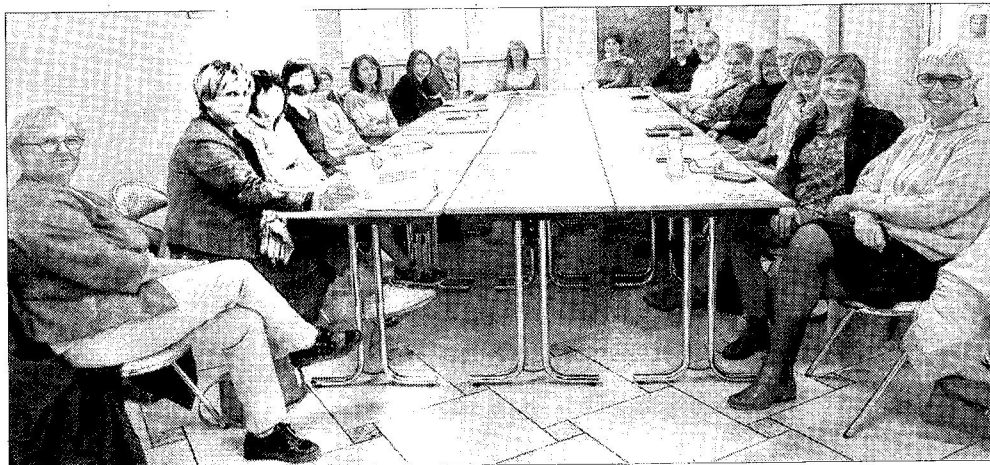
L'Association de gymnastique volontaire labellisée « qualité club sport santé »

Coup de projecteur sur le « Label qualité Club Sport Santé » décerné à l'Association de gymnastique volontaire, pour les cinq prochaines saisons, par la Fédération d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

L'Association de gymnastique volontaire vient d'obtenir le « label qualité club sport santé » attribué pour cinq ans par la Fédération d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

30 critères de contrôle

« Ce label est le gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du sport santé. L'obtention du label est basée sur 30 critères répartis en quatre thèmes majeurs : les licenciés, les dirigeants, les ani-



Les membres du conseil d'administration honorés par leur Fédération avec l'obtention du diplôme fédéral « Label qualité club sport santé ». Photo Progrès/Patrice GOUY

mateurs, l'environnement social. Ces critères concernent, par exemple, l'accueil des pratiquants, l'apport de conseils personnalisés ou encore la formation des encadrants », explique Sandrine Mignard, l'une des six membres de la collégiale qui préside le conseil d'administra-

tion composé de 23 membres. « Le sport santé vise le bien-être et l'épanouissement physique et social de ses pratiquants : c'est une activité physique non compétitive, sans objectif de performance ou d'affrontement. Nos séances proposent des activités de loisir

et de bien-être qui améliorent la condition physique tout en se faisant plaisir. L'attribution de ce label est une reconnaissance des efforts de notre association pour offrir à tous nos adhérents des activités sportives variées et adaptées à tous les âges et à tous les niveaux de pratique.

Notre but prioritaire est d'entretenir le capital santé de chacun, voire de le booster après une période d'inactivité ou de maladie, notamment après quasi deux années sans activité ou contact », poursuit sa collègue Agnès Moulin.

De 470 adhérents à 270 pendant la pandémie

« Nous sommes passés de 470 adhérents avant la crise sanitaire à 210 l'année dernière. À ce jour, nous en avons 272 cette année. Et nous lançons une offre découverte au tarif unique de 60 euros pour le dernier trimestre, à compter du 4 avril. Cette adhésion ouvre également l'accès aux stages payants des vacances de printemps », conclut une autre dirigeante, Sophie Golzio.

**De notre correspondant
Patrice GOUY**

Informations par mail à contact@agv-riorges.fr ou sur le site www.agv-riorges.fr